



- Commission Régionale de l'Arbitrage -
Réunion Mailing du 07/03/2019
Procès Verbal n°10

Président : M Philippe BOMBART

Ont participé : Mme BRASSART, MM AIMAR, BOURLAND, DESANTE, GENDRE JANNOT, VASSE

N'ont pas participé : MM BLONDEL, DANZ, MARTIN, MERESSE, MOKHTARI, TOUSART.

Pôle "Futsal"

Damien VASSE

✕ Candidatures FFF Futsal 2 :

- Suite à la réalisation des observations pour les trois arbitres candidats à la candidature FFF Futsal 2, la C.R.A valide, sous réserve de l'article 35 du Règlement Intérieur, celles de MM. Yoann DELEAU et Oualid OUABEL.

- MM. DELEAU et OUABEL participeront à l'inter-ligues organisé par la DTA.

Divers

✕ Le présent PV est validé par mailing le 08/03/2019.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue de Football des Hauts-de-France dans un délai de 7 jours à compter de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 126 du règlement particulier de la Ligue des Hauts-de-France)

Le Secrétaire de la C.R.A,
Jérôme MARTIN

Le Président de la C.R.A,
Philippe BOMBART